

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 27 Juin 2019

Délibération n°20190627_06

Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 42

Absents : 32

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 9

Votants : 53

- dont « pour » : 51

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 2

Objet : ÉCONOMIE/MARKETING TERRITORIAL : mise en place d'un budget prévisionnel entre les 9 EPCI, le Département, la CCI et l'Union Patronale de la Charente

Le jeudi 27 Juin 2019, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 21 Juin 2019, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de TOURRIERS.

Présents: CAILLAUD Nadia - AYRAULT Jean-Paul - PARTAUD Xavier - GIRAUD-BERNARD Éric - CHEMINADE Anne-Marie - ESTEBAN Philippe - RAVION Didier - AGUESSEAU Norbert - MOREAU Bernadette - VERGEZ Brigitte - GUYON Jean-Guy - BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - CRINE Jean-Jacques - PLOQUIN Monique - VIAUD Annette - de FALLOIS Jean-Pierre - CROIZARD Christian - VIDAUD Pierre - CHABAUTY James - CORNU Jean-Pierre - RIVOLET Patricia - BERTRAND Didier - BROUTÉ Alain - PELLETIER Dominique - GIROUX-MALLOT Françoise - BONNET Franck - BOUCHAUD Gérard - DANEDE Laurent - ROUHAUD Henri - BOURABIER Jacques - BOURIN Michel - SOURY Christine - DE LUSTRAC Jean-Marc - ROUMAGNE Magalie - PÉNAUD André - POTEL Maryse - JABOIN-VIGREUX Véronique - LOTTE Michel - SEVRIT Raymond - GUITTON Claude - VIGIER Jean-Pierre

Absents excusés :

LHERIDEAU Daniel représenté par son suppléant BOUCHET Eric

COLIN Jean-Pierre représenté par son suppléant GUICHENEUY Philippe

GAROT Jean-Pierre (pouvoir à de FALLOIS Jean-Pierre)

KAUD Pascal (pouvoir à BOUCHAUD Gérard)

BRUN Jackie (pouvoir à VIAUD Annette)

LEMAIRE Marie-Claude (pouvoir à CROIZARD Christian)

THURU Marie-Danielle (pouvoir à VIDAUD Pierre)

BERNARDAUD Thierry (pouvoir à CHABAUTY James)

BEAU Nathalie (pouvoir à BOIREAUD Philippe)

VINCENT Gérard (pouvoir à DE LUSTRAC Jean-Marc)

CAMY Bruno (pouvoir à ROUMAGNE Magalie)

BASSET Véronique - LIOT Gérard - ROUSSEAU Christian - LACOEUILLE Bernard - STASIAK Jean-Louis

Absents non excusés : COMBAUD Alain - SOULET Marilyns - PREVAUTEL Caroline - BLANCHON Alain - FLAUD Yves - CECCHIN Catherine - CHEMINADE Didier - TEXIER Didier - GAGNAIRE Marie-Claire - DURAND Jean-Louis - BERTHAULT Patrick - EDRICH Patrick - CHARRIAUD Sébastien - BRUSCHINI Eliane - GEOFFROY Françoise - BUTON Sylviane.

Secrétaire de séance : VIDAUD Pierre

Objet : ÉCONOMIE/MARKETING TERRITORIAL : mise en place d'un budget prévisionnel entre les 9 EPCI, le Département, la CCI et l'Union Patronale de la Charente

M. le Vice-Président en charge de l'économie, du tourisme et de l'agriculture informe l'assemblée qu'un « comité stratégique territorial » (CST) a été créé entre les 7 communautés de communes et 2 communautés d'agglomération de Charente, le Département, la CCI Charente et l'Union patronale afin de promouvoir la Charente et de prospecter des cibles économiques. Pour ce faire, il a été décidé de mettre en place un budget prévisionnel. Le mode de financement a suscité des débats entre les partenaires et lors de la dernière réunion.

Néanmoins un compromis a été trouvé avec une répartition progressive et proportionnelle à la population.

Le budget de l'opération se répartit comme suit:

- 1^{ère} année : budget de 76 000 € dont CDC Cœur de Charente : 1 000 €
- 2^{ème} année : budget de 165 000 € dont CDC Cœur de Charente : 3 000 €
- 3^{ème} année : budget de 200 000 € dont CDC Cœur de Charente : 0,36 €/habitant, soit environ 8 000 €.

Le bureau, réuni le 17 juin 2019, a émis un avis favorable sous réserve qu'avant le terme des 3 ans un bilan soit dressé afin d'identifier les bénéfices pour notre territoire.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à la majorité décide :

- ***D'APPROUVER la démarche susvisée ;***
- ***D'INSCRIRE les crédits en découlant ;***
- ***D'AUTORISER le Président à signer tout document en découlant.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président

Jean-Pierre de FALLOIS

